

COMMUNE DE LONGVIC
Département de la Côte d'Or

COMMUNE DE LONGVIC
Canton de CHENOVE
Arrondissement de DIJON
Département de la Côte d'Or

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
Du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LONGVIC
Du 27 août 2025

Nombre de membres
En exercice : 17
Présents : 10
Votants : 11

Le Vingt Sept Août Deux Mille Vingt et Cinq à dix sept heures quarante cinq,
Le Conseil d'Administration du CCAS de LONGVIC étant assemblé en session ordinaire,
en Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc RETY,
Vice-Président.

Étaient présents :

Mesdames BONIN – BONNOT – GUTIERREZ VIGREUX – HENNEQUIN ROURE –
JANVOIS (Pouvoir de M. BARDET) – MOSSON – QUELIN – SIMON
Messieurs BERTRAND – RETY

Étaient excusés :

Messieurs BARDET – TALMET
Mesdames GRANDET – HAMADOU – ISSAD – MARTELLI – TONOT

N° 2025-063

Objet : Création de postes de vacataires pour le Programme de Réussite Éducative

Monsieur RETY, Vice-Président du CCAS, fait part au Conseil d'Administration du CCAS que dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, il est nécessaire de créer pour l'année scolaire 2025-2026, 10 postes de vacataires à compter du 1er septembre 2025 et jusqu'au 30 juin 2026, pour une rémunération brute de 14 € par heure d'intervention. Ces 10 postes correspondent à un volume horaire hebdomadaire total de 24h00. Ils interviendront dans les Ateliers de Soutien Individualisé à la Scolarité sur les quartiers du Bief du Moulin et Centre-ville.

Le Conseil d'Administration du CCAS approuve cette création de 10 postes de vacataires.

Dit que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Copie certifiée conforme,

Jean-Marc RETY,
Vice-Président du CCAS,



Accusé de réception en préfecture
021-262101124-20250827-2025-063-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2025